



Compte rendu de l'audience de rentrée avec le Directeur Interregional du 12/1/17 à Lille

DR de Lille

Bureau de Valenciennes

N'en déplaise à nos amis de FO, la CFDT persiste à dire que le management brutal du chef de service de Valenciennes est en grande partie responsable du malaise de ce bureau. Certes, cela va de pair avec un sous-effectif chronique (comme dans beaucoup de bureaux de l'interrégion et services DI) et un manque de pilotage (l'absence de divisionnaire se faisant cruellement sentir).

En réponse, le DI nous a affirmé qu'il avait donné des instructions pour apaiser la situation et attend rapidement la nomination d'un nouveau divisionnaire qui aura pour première mission de remettre du liant dans les relations entre la hiérarchie et les agents.

Notons que le CHS CT a été saisi de cette question, qui sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de cette instance prévue le 6/02/2017.

Notons aussi que le DI a réaffirmé la pérennité du bureau de Valenciennes en tant que bureau principal.

Bureau de Lesquin

Là aussi les sous-effectifs atteignent un niveau abyssal (- 6 en ce début d'année). La DG a été sollicitée pour combler ces manques au tableau de mutation.

BSI de Lille Gares

Une fois de plus la CFDT est intervenue pour demander des places de parking pour les douaniers. La pénurie n'a que trop duré. Visiblement, il ne faut rien attendre de la SNCF, le DI va donc se tourner vers la société Vinci. Nous attendons des avancées rapides sur cette question.

BSE de Lesquin

L'arrêté T.A.I. (Transport Aérien International) impose une présence douanière à l'aéroport de Lesquin. Tant que cet arrêté perdure, l'implantation de la brigade est sécurisée.

BSI Halluin, Baisieux et Lille

L'ensemble des travaux est financé. Halluin sera finie en premier et un agent sous contrat a été recruté pour aider la BHR à finir le local social. Les travaux de Baisieux prendront plus de temps. La CFDT a de nouveau réitéré ses interventions du CT sur la suppression de la BSI Lille qui reste sur le plan organisationnel et financier une totale aberration administrative.

Résidence Dunkerque AG/CO

La CFDT l'avait prévu, la mise en place de la Recette Interrégionale (RI) à Dunkerque entraîne une désorganisation totale des services AG/CO de la résidence. Personne n'est épargné. Non seulement il n'y aura pas assez de monde à la RI pour assurer en toute sécurité les bascules de Lille et Amiens, mais les services de la DR, du Bureau Principal, du PEI et du SRE souffrent d'un sous-effectif jamais égalé ; pire, la DG nous retire même les quelques Paris Spé qui venaient à notre secours.

C'est d'un air tout penaud que le DI nous déclare n'avoir aucune solution, à partir du moment où peu d'agents s'inscrivent au tableau de mutation pour la résidence et où les sorties de stage contrôleurs OP/CO sont trustées par la résidence de Metz et l'Ile de France. Des propos qui nous inquiètent au plus haut point. Une fois de plus, ce sont les agents qui vont payer les pots cassés. Mais combien de temps pourront-ils tenir ?

Effectifs Calais SU (Tunnel + Ferry)

20 Contrôleurs stagiaires seront affectés à la résidence Calais Surveillance. C'est bien ! Mais cela entraînera de facto le départ des agents Paris Spé que la CFDT avait obtenus pour passer l'hiver. Au final le compte n'y sera toujours pas.

Notons pour le Tunnel sous la Manche que des records de passages ont encore été battus au Fret Routier, que le Scan-van au Tourisme est Chronophage, que la BSISIG est à flux tendu et que le Fret Ferroviaire a repris en charge les contrôles en Gare TGV.

La BSI Calais Littoral a par contre reçu un renfort de poids en la personne d'un IR1 aussi transparent qu'inefficace. Et dire qu'on nous annonce à terme des CSC1 (indice 1015) à la tête des Très Grandes Unités (TGU). Une fois encore, on verra débarquer des chefs venant chercher un indice et qui seront à des années-lumière des préoccupations des agents.

ZUS DR de Dunkerque

Le premier succès obtenu par le secrétaire régional de la CGT devant le tribunal Administratif de Lille est encourageant. Les recours collectifs portés par la CFDT devraient prochainement aboutir. Quoiqu'il en soit nous avons demandé au DI de se préparer à une régularisation massive des agents ayant exercé en ZUS à la DR de Dunkerque.

Bureau de Boulogne

La CFDT fait feu de tout bois pour que l'engagement pris par le prédécesseur d'Eric Meunier soit tenu, à savoir la spécialisation du Bureau de Boulogne sur mer en pôle dédouanement halieutique. Selon la DG, le bureau de Boulogne n'étant pas un Bureau Principal, il ne peut recevoir de déclaration (cette restriction n'est même pas prévue par le Code des Douanes de l'Union). Nous avons saisi directement le ministre, la pérennité de ce bureau est en jeu.



Bureau de Compiègne et d'Amiens

Là aussi, les effectifs sont au plus bas (9 sur 11 ER à Compiègne et 14 sur 15 ER à Amiens dont 2 Paris-Spé susceptibles de partir à tout moment). La CFDT a rappelé les particularités de chacun de ces bureaux et a demandé au DI, au regard des effectifs opérationnels, par quel miracle les agents pourraient-ils accomplir l'ensemble de leurs missions. Comme pour Dunkerque, le DI s'en remet au tableau de mutation, sachant pourtant pertinemment que celui-ci est vide ou presque pour la Picardie.

Fusion des BSI d'Abbeville et Amiens

Les derniers résultats d'Abbeville sur la nationale D928 montrent pertinemment que la fermeture de cette unité est un non-sens. En attendant, c'est seulement à 9 que les collègues de la BSI d'Amiens doivent assurer leurs missions pour un ER de 16 : Inadmissible !

Déménagement du bureau d'Amiens (afin d'y accueillir la future brigade) : le projet semble inadapté et très coûteux (400 000€ de travaux au CRD, un loyer pour le futur bureau de 59 000€/an au bas mot, etc), le bureau sera implanté au 6^{ème} étage d'un immeuble en centre ville. Ce sont les nombreux chauffeurs étrangers sous TIR qui vont apprécier quand ils devront trouver le bureau !. Le DI ne semble pourtant pas vouloir revoir sa copie. Attendons tout de même l'aval de la DG, qui tarde à venir, pour le financement de ce qui ressemble tout de même à une gabegie dans la période actuelle.

BSI d'Hirson

Ce qui devait arriver, arriva, l'administration a obtenu en appel la levée de la suspension de la décision de fermeture. Il ne reste maintenant qu'un espoir pour les collègues d'Hirson, la décision sur le fond du Tribunal administratif de Montreuil qui rendra son verdict le 4 février prochain.

Pour obtenir gain de cause devant le tribunal, la DG a accepté de retarder de 8 à 12 mois la décision de fermeture et s'est engagée durant ce laps de temps à ne pas modifier le régime horaire des agents. Pourtant ce dernier point n'est toujours pas intégré dans l'application Matthieu. La DG aurait-elle menti devant le tribunal pour obtenir gain de cause ? Pour le DI, ce point technique sera réglé sous peu. À suivre...

Questions transversales

- Coordination axiale : La CFDT dénonce les méthodes employées par les chefs de POC sur ce sujet. Un tract sur ce point vous sera très prochainement transmis.
- Déploiement du HK (arme longue) : le nombre de formations va être multiplié par deux. Pour la CFDT, le nombre de formateurs doit lui aussi être doublé.
- Les dates à venir : Un groupe de travail sur les Régimes indemnitaires est programmé par la DG au premier semestre. La CFDT y défendra l'augmentation de la prime OI /Camari et de la prime Plongeur / espace confiné (qui concernent les collègues de la BSI de Dunkerque)

